

LE JOURNAL *intercommunal*

Le journal de la Communauté
de communes Lévézou-Pareloup

N°14 décembre 2023

ÉDITO	P 2
LA CCLP À VOTRE SERVICE	P 4
LA CCLP AU CŒUR D'UN PROJET DE TERRITOIRE	P 6
CULTURE ET SPORT	P 8
FINANCES	P 10



ARNAUD VIALA

Président de la Communauté
de communes Lévézou-Pareloup

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

au sein de la communauté de communes Lévézou-Pareloup, chaque jour, les élus issus des dix conseils municipaux des communes-membres et notre équipe d'agents donnent le meilleur d'eux-mêmes pour donner à notre territoire une dynamique de cohésion, un élan de projet, et une force de mutualisation et rationalisation.

Les missions qui nous occupent sont multiples et variées, mais tournent autour des trois grands axes du projet que nous portons pour le Lévézou depuis plus de quinze ans :

- D'abord celui des services à la population, que nous assumons, pour les plus jeunes, via la micro-crèche de Salles-Curan, mais aussi par un système d'accompagnement de tous les modes de garde des plus petits, et du métier d'assistantes maternelles. En 2023, nous avons renouvelé notre partenariat avec la CAF et la MSA et l'avons rendu encore plus conforme aux particularités de notre territoire. C'est aussi pour nos séniors que nous sommes mobilisés, à travers le Point Info Séniors du Lévézou, dont nous assumons désormais la charge pour l'intégralité du périmètre de la communauté de communes voisine de Pays de Salars, dans un souci de cohérence. Laura, Sophie, Manon et Aurélie sont à votre écoute où que vous viviez et vous accompagneront dans toutes vos démarches. Au cours des derniers mois, nous avons été impliqués pour le devenir des résidents du foyer Beau Soleil de Salles Curan et l'accompagnement de tous les acteurs mobilisés pour tenter d'éviter l'issue qu'a connu cet établissement. Nous sommes aussi engagés pour trouver une suite positive à cet épisode difficile. Enfin, nous collaborons avec la Région Occitanie pour le service de Transport à la Demande et avons tout mis en œuvre pour que la Région mesure à quel point certaines modifications qu'elle opère dans les modalités de prise en charge doivent être reconsidérées pour permettre de satisfaire vos besoins. Nous sommes à votre écoute sur ce sujet.

- Ensuite celui de la poursuite de la construction d'équipements et d'infrastructures de qualité. La communauté de communes se démarque de beaucoup de ses pairs par sa politique routière ambitieuse. Des travaux importants se sont déroulés sur vos routes au cours de derniers mois. Nous savons qu'il est indispensable de se déplacer aisément lorsqu'on vit chez nous, et aussi que vos activités dépendent de la qualité de notre réseau routier. Les élus de la commission mobilités de la communauté, ainsi que notre équipe, ont initié en 2023 une nouvelle méthode de travail, pour toujours plus de rigueur et de proximité. Ils sont aussi en pleine réflexion sur les mobilités douces, pour ajouter à nos atouts l'attrait d'itinéraires cyclables et de découverte, là où cela fait du sens. En parallèle, la communauté de communes a achevé au cours de derniers mois les derniers calages sur le projet de centre aquatique du Lévézou. Le chantier débutera en début d'année 2024, et l'effort de concertation que nous menons depuis des mois se poursuivra, afin de calmer les dernières inquiétudes qui s'expriment. Notre volonté est de conserver au Lévézou son caractère conquérant et pionnier et de permettre à tous l'accès à des pratiques ludiques et d'apprentissage.
- Enfin, celui de l'attractivité de notre territoire. Notre grande ambition est d'aider les entrepreneurs, les recruteurs, les prestataires touristiques, les opérateurs de services, à attirer collaborateurs et clients. La communauté de communes aide les entreprises, agrandit ses zones d'activité, soutient les acteurs, et est à la manœuvre, avec sa voisine de Pays de Salars, pour mener à bien le projet de création de l'Agence d'Attractivité du Lévézou qui vient de voir le jour. Nous voulons à tout prix que notre territoire relève le défi de ses mutations, en particulier celui du passage de générations, et qu'il continue à permettre la vie et l'activité partout.

La communauté de communes, ce sont vos élus communaux qui la gèrent, l'animent et la font vivre à mes côtés. Ce sont aussi des agents passionnés qui travaillent souvent dans l'ombre. Par les quelques lignes qui suivent, nous tenons à porter à votre connaissance ce que nous faisons pour vous sur notre territoire. **Je vous en souhaite bonne lecture et vous adresse, en cette période, mes vœux les plus sincères de santé et d'apaisement autour des fêtes de fin d'année et une belle année 2024.**



SERVICE PROXIMITÉ ET CADRE DE VIE

La Convention Territoriale Globale a été signée au printemps entre la CAF, la MSA et les Communautés de Communes Lézérou Pareloup et Pays de Salars. Au travers de la CTG, la Communauté de Communes apporte son soutien aux équipements de la petite-enfance (notamment les micro-crèches et le Relais Petite Enfance).

La micro-crèche de Salles-Curan

Ouverte de 7h30 à 18h30 avec une capacité d'accueil de 10 enfants par heure (jusqu'à 4 ans) – en accueil régulier ou ponctuel. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la Micro-crèche l'Abeille à Salles-Curan au numéro suivant : 05 65 59 94 28.



Le Relais Petite Enfance

Le RPE est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. À compter de janvier 2024, le Relais Petite Enfance sera ouvert tous les jours.

En plus des haltes-jeux et des temps de permanences, il va développer son champ d'intervention autour de la thématique de la parentalité. Vous pouvez joindre son animatrice au : 05 65 62 16 61.

De nouvelles recrues pour accompagner les seniors de nos communes

Deux nouvelles personnes sont venues renforcer l'équipe courant 2023 : Manon VIALARET en remplacement de Chantal THUBIERES-SANNIE pour l'animation des résidences seniors. Aurélie GAVEN qui a intégré l'équipe à la suite de l'extension du Point Info Seniors sur le territoire de Pays de Salars.

Le Transport à la Demande évolue

À compter de janvier 2024, le service évolue : désormais il faudra contacter la Centrale régionale de réservation pour réserver son transport la veille du déplacement au 0 805 60 81 00 (N° Vert).

Les réservations peuvent être effectuées du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

La réservation pour le lendemain devra s'effectuer au plus tard la veille du déplacement jusqu'à 16h00 dans la limite des places et des horaires disponibles.

Pour les déplacements du lundi la limite de réservation sera fixée au vendredi précédent à 16h00.

Le tarif reste identique, 2€ par trajet, soit 4€ l'aller-retour.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet : www.vezou.fr ou à l'accueil de votre mairie où des dépliants de présentation sont mis à votre disposition.



À noter que pour respecter les contraintes imposées par la Région Occitanie, le TAD sur quelques communes se transforme en service de rabattage vers les lignes LiO de la Région à destination de Rodez.

SERVICE ENVIRONNEMENT

En complément des missions classiques de collecte des déchets, les déchetteries intercommunales de Vezins et Salles-Curan offrent une solution alternative pour les déchets encombrants et spéciaux. Elles sont accessibles aux particuliers et aux professionnels de la Communauté de Communes, selon des conditions spécifiques définies dans le règlement intérieur consultable sur le site : <https://www.vezou.fr/>

Période hiver :
Du 1^{er} octobre au 30 avril

Salles-Curan

Mardi : 9h00-12h00

Jeudi : 9h00-12h00 & 14h00-17h30

Samedi : 9h00-12h00

Vezins de Lézérou

Mardi : 14h00-17h30

Samedi : 14h00-17h30

Période été :
Du 1^{er} mai au 30 septembre

Salles-Curan

Mardi : 9h00-12h00

Jeudi : 9h00-12h00 & 14h00-17h30

Samedi : 9h00-12h00 & 14h00-17h30

Vezins de Lézérou

Mardi : 14h00-17h30

Samedi : 9h00-12h00 & 14h00-17h30



LE TRI DU VERRE

Pour être recyclé, le verre doit être déposé dans une colonne à verre.

Il en existe **75 points de collecte** sur notre territoire et en déchetterie.

Le verre déposé dans les containers jaunes et noirs est **définitivement perdu et peut être dangereux pour les opérateurs de collecte et de tri.**

INFOS SPANC - LE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les obligations qui vous incombent :

Catégorie	Détail de l'intervention du SPANC
Vente de maison depuis 2011	Contrôle de conformité de l'installation obligatoire pour le dossier de diagnostic dans le cadre d'une vente. Obligation de mise en conformité sous un an en cas de non-conformité
Permis de construire	Instruction du volet assainissement avant dépôt du dossier en mairie
Contrôle des travaux suite à permis de construire	Visite sur chantier et validation des travaux, puis rédaction du certificat de conformité
Validation des projets de réhabilitation	Aide à la définition du projet
Contrôle des travaux de réhabilitation	Contrôle de la conformité des travaux
Diagnostic périodique	Contrôle périodique de la conformité de votre installation (tous les 8 à 10 ans).

SERVICE DÉVELOPPEMENT

Vous êtes chef(fe) d'une entreprise installée sur le territoire de la Communauté de communes et vous avez un projet de développement immobilier (achat, construction, rénovation, extension, aménagements intérieurs) ?

La Communauté de communes peut vous accompagner via son dispositif d'aides ! N'hésitez pas à prendre contact par téléphone au 06 30 86 65 53 ou par mail à l'adresse suivante : developpement@levevou-pareloup.fr

Vous recherchez un apprenti, une formation pour l'utilisation de la plateforme Chorus Pro pour le dépôt dématérialisé des factures, l'élaboration du Document Unique Professionnel, ou pour la réponse aux marchés publics ?

La Communauté de communes, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la CCI, vous accompagne ! N'hésitez pas à consulter le site <https://www.levézou.fr/> pour plus d'informations, ou à appeler le service Développement au 06 30 86 65 53 ou par mail à l'adresse suivante : developpement@levevou-pareloup.fr

Vous êtes agriculteur sur les communes de Canet-de-Salars et de Curan, vous cherchez à optimiser l'organisation de votre exploitation en termes fonciers ?

Vous êtes un ou une agriculteur-trice proche de la retraite et recherchez un accompagnement pour la cessation de votre activité, pour la transmission-reprise de celle-ci ?

La Communauté de communes vous accompagne via son programme d'échanges amiables, ainsi que via son programme « **maintenir et développer l'agriculture en Lévézou** », en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, et avec le soutien financier du Département. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Développement au 06 30 86 65 53 ou par mail à l'adresse suivante : developpement@levevou-pareloup.fr

La CCLP au cœur d'un projet de territoire

ZAE LA GLÈNE - SAINT-LÉONS

Comme nous l'avions évoqué lors de notre dernière édition, la zone d'activité de la Glène est saturée. La CCLP a donc bien avancé dans le projet d'extension de cette zone le long de la départementale D911. En effet, l'arrêté de permis d'aménager de la Tranche 1 vient d'être obtenu pour la création de 8 lots supplémentaires.

La consultation des entreprises pour la création de la voie d'accès dans le prolongement de la voie existante et la viabilisation des lots est en cours, le début des travaux étant planifié au printemps 2024.

En parallèle à ces travaux de viabilisation, le Département de l'Aveyron va créer un nouvel accès à la ZAE qui desservira conjointement la zone existante et l'extension.

LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES ROUTES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En 2023, un programme de travaux conséquent a été réalisé sur les routes de nos communes afin de palier l'absence de travaux de 2022.

Les chantiers ont tous été réalisés par le groupement d'entreprises Conte et Fils, Conte TP et Marty Lévézou TP, dans le respect des délais impartis

soit 4 mois de travaux sur la période estivale, afin de bénéficier des meilleures conditions climatiques.



67,5 km de routes rénovées
255 000 m² de surfaces traitées en enduit superficiel bicouche
4 300 tonnes de graves-émulsion

A noter : certains chantiers sont des travaux préparatoires, les revêtements seront réalisés en 2024.



Villefranché de Panat - Puech du causse



Vezins de Lévézou - La Mouyrande



St-Laurent de Lévézou
Puech Montseigne

INFO PLUi

Après avoir approuvé son PLUi en janvier 2022, la Communauté de Communes travaille déjà à le faire évoluer pour répondre aux demandes des administrés. Ainsi, les différentes procédures administratives nécessaires seront engagées dès décembre 2023.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUTIENT LES PROJETS STRUCTURANTS DE SES COMMUNES MEMBRES

Soucieuse d'accompagner au mieux ses communes dans le développement de leurs projets structurants, la Communauté de communes a fait le choix en 2023 de financer les projets des communes de Ségur et Salles-Curan, respectivement pour la construction de la nouvelle école et pour le projet d'aménagement global dit « Bourg-Centre ».



CONSTRUCTION DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Ces derniers mois, la Communauté de communes et les équipes du groupement d'entreprises retenu pour concevoir et réaliser le futur Centre Aquatique Intercommunal n'ont pas chômé.

Le Permis de Construire a ainsi été accordé par la mairie de Salles-Curan fin novembre, avec un démarrage prévu des travaux au premier trimestre 2024.

La remise des clés et l'ouverture au public est prévue pour l'été 2025, au terme d'environ 15 mois de travaux.



LA PAGE CULTURE DE L'INTERCO

Le PETR Syndicat Mixte du Lézérou construit une offre culturelle, qui vient en complément des animations proposées par les associations locales, en partenariat avec celles-ci et avec les espaces culturels du territoire. Grâce au soutien du Département de l'Aveyron, la programmation culturelle 2023 fut riche en rencontres artistiques avec cinq thématiques phares.

« LA DANSE DANS TOUS SES ÉTATS »

Du Flamenco, au Swing en passant par le Rock'n Roll, ce sont sept temps forts qui ont été proposés sur le

Lézérou pour découvrir l'Art au travers de spectacles, ateliers ou projections cinématographiques.

LA BIODIVERSITÉ

Pour sensibiliser petits et grands aux problématiques environnementales, un ciné spectacle musical « Graine de Cabane » a eu lieu à Arviu en mai 2023.



Un aperçu du programme 2024 :

« On ne parle pas avec des moufles » - Compagnie « Propos », dans le cadre des « Escapades » du Théâtre de la Maison du Peuple de Millau - À Vezins-de-Lézérou, le vendredi 1^{er} mars 2024
« Rites » - Compagnie « Propos » - à Villefranche-de-Panat, le dimanche 03 mars 2024.

LE BICENTENAIRE DE NAISSANCE DE JEAN-HENRI FABRE

Essentiellement adressé aux écoles primaires du Lézérou, une médiation scolaire a été proposée par Julie Duponchel - Patri'minots en lien avec la vie de l'entomologiste. Un travail

pédagogique a également été mené par Céline d'Aporia Culture dans le cadre de l'opération « Les Petits Arts Oseurs ».



LE FESTIVAL D'AUTOMNE « POLAR, SORCIÈRES ET SOUPE AU POTIRON »

Un réseau de bibliothèques et médiathèques du Lézérou s'est constitué au printemps dernier, dont les membres ont rapidement fait germer l'idée de la création d'un Festival

d'Automne ayant pour thème « Polar, sorcières et soupe au potiron ».

Murder Party, lectures publiques, ateliers d'écriture, jeux coopératifs,

balades contées, lectures musicales, projections, expositions... ce sont plus de trente animations qui ont agrémenté l'automne sur le Lézérou.

LA RÉSISTANCE EN 1944 SUR LE LÉVÉROU

Après trois représentations sur le territoire du Lézérou de la pièce de théâtre « Pont de Viaur - Juin 1944 » écrite et interprétée par Jean Louis Courtial ; un projet plus conséquent se prépare les 29 et 30 juin 2024.

Dans le cadre de ce projet, nous sommes à la recherche de témoignages, d'anecdotes sur cette période. N'hésitez pas à contacter Laura Malaval au 05 65 74 35 04.

Ciné-Lézérou : avec l'association Mondes et Multitudes, ce sont plus de

20 séances de cinéma itinérant qui ont été programmées sur l'ensemble du territoire.

Pour plus d'informations concernant l'accueil d'un Ciné-Lézérou sur votre commune, il suffit de vous adresser au PETR Syndicat Mixte du Lézérou.

Enfin, pour 2024, un spectacle intitulé « Petit Enfer » de la Compagnie « Ephémère » de Millau sera proposé aux scolaires ainsi qu'au public le vendredi 05 avril à la salle des Tilleuls à Arviu.



Si vous souhaitez recevoir les actualités et la programmation culturelle du Lézérou demandez à être inscrit(e) sur la liste de diffusion internet « Échos du Lézérou » en écrivant à : culture.levézou@gmail.com.

LA PAGE SPORT DE L'INTERCO

Le sport est une composante forte de notre territoire du Lézérou, dont les paysages vallonnés, les lacs, les nombreux équipements sportifs ainsi que les associations, permettent la pratique régulière.

Mais le sport sur le Lézérou, c'est aussi notre animateur sportif Fred, l'ETAPS du Syndicat Mixte du Lézérou, bien connu de nos plus jeunes ou moins jeunes, qui s'évertue à programmer et animer de nombreux cycles et événements, permettant les rencontres régulières de nos habitants autour de sports divers, dont certains très connus comme le beach volley, et d'autres moins familiers, comme le Tchoukball qui nous arrive de la Suisse romande.

Les trois cycles trimestriels gratuits d'**Écoles Multisports** ont représenté un total de 62 séances autour des thématiques « Kinball, Tchoukball et Basketball » puis « Trotti, Poull Ball et Mini Tennis ».

Les deux cycles trimestriels gratuits d'**Animation Sport 60+** ont quant à elles été réparties sur **52 séances** autour des thématiques « Tir à l'Arc et Badminton » puis « Disc-Golf, Sarbacane, Mini tennis et Soft Pétanque ».

Les **Stages sportifs des petites Vacances** ont remporté un joli succès avec 31 stages différents, et un taux de participation de 94,2% !

Les plages de Notre Dame d'Aures à Arvieu, Les Vernhes 2 à Salles-Curan et Granouillac à Villefranche-de-Panat ont accueilli 11 sessions des tournois de sports de plage – Sandball, Beach Soccer, Beach Volley et Beach Rugby – tout au long de l'été, dans le cadre du **BEACH Lézérou TOUR**.

Les deux manifestations annuelles visant à regrouper sur un même site les différents participants de tout le territoire du Lézérou, ont également rencontré un joli succès :

- L'**'Aprem' Multisport** proposée aux 8-11 ans à Pont de Salars
- La **Journée Multisport 60+**, organisée à Agen d'Aveyron et qui s'est vue transférée à couvert sous le quillodrome de Trémouilles.



Pour tout contact, envoyez un mail à **fred.sport.levezou@gmail.com** ou téléphonez au **05 65 74 35 04** et/ou **06 30 26 62 64**.
N'hésitez pas à suivre la page **Facebook Animation Sportive en Lézérou**, et retrouver toutes les informations et inscriptions sur le site **[levezou.fr \(https://www.levezou.fr/animer-le-levezou/\)](https://www.levezou.fr/animer-le-levezou/)**.



LE BUDGET DE LA CCLP POUR L'ANNÉE 2023

Le budget de la Communauté de communes Lévézou-Pareloup est l'ensemble des éléments permettant à la collectivité d'anticiper les recettes et les besoins en termes de dépenses pour l'année.

LE BUDGET DE LA CCLP POUR 2023 EST DE :

- 6,7 M€ en fonctionnement
- 6,2 M€ en investissement

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2023 :



- Les infrastructures routières, avec notamment la réfection de 67,5 km de voiries intercommunales sur les 10 communes



- Les études de conception du centre aquatique



- L'accompagnement des communes membres dans leurs projets d'investissements



- Les aides immobilières aux entreprises



- Les aménagements des Zones d'Activités Economiques

Les taux d'imposition

votés pour 2023 : 0% d'augmentation

Sauf pour la taxe foncières bâtie qui était de 0%



Taxe foncière (bâti)
0,5%



Taxe foncière (non bâti)
3,87%



Cotisation foncière
des entreprises
27,29%



TEOM
14,5%





COORDONNÉES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

8, route du Claux
12780 Vezins-de-Lévézou
Tél. 05 65 58 19 84
contact@levezou-pareloup.fr

**Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30**

Journal intercommunal édité par la Communauté de communes Pareloup-Lévézou

Directeur de la publication :
Arnaud VIALA

Maquette / impression :
Groupe Burlat Rodez - 12/2023 - ISO 14001
Dépôt légal 12/2023

Distribution : La Poste
Tirage : 3 000 exemplaires

Crédits photos : Gilles Guillot, C. Lepachelet, Richard Storchi, EDF

Imprimé sur papier recyclé
N° ISSN : 2678-3436



LÉVÉZOU PARELOUP
Communauté de Communes

